



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
DREETS de Corse**

PÔLE ENTREPRISES, EMPLOI ET ECONOMIE & SOLIDARITES

**Elaboration du diagnostic territorial dans le cadre du pacte des solidarités
dans la région Corse**

Lettre de consultation

Marché public inférieur à 40 000 € HT

GM 40.01.08

Contact :
Didier MEDORI
Commissaire lutte contre la pauvreté Corse
Didier.medori@corse.gouv.fr

Gaëlle NUYTTENS
Chargée de projets stratégie pauvreté
DREETS Corse
gaelle.nuyttens@dreets.corse.fr

RESERVE A L'ADMINISTRATION

En cas d'acceptation par le pouvoir adjudicateur, la présente lettre de consultation et le devis qui y est annexé valent lettre de commande.

LETTRE DE COMMANDE N°.....

Pour un montant TTC de :

Engagement juridique CHORUS n° :

SIRET :

La présente lettre de consultation est adressée à différentes entreprises / prestataires susceptibles de répondre au besoin du pouvoir adjudicateur. La présente consultation, par son montant, est soumise aux articles L2122-1 et R2122-8 du code de la commande publique (marché inférieur à 40 000 € HT). Ses mentions valent cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

En cas d'acceptation par le pouvoir adjudicateur, la présente lettre de consultation et le dossier annexé valent lettre de commande.

Le présent marché est soumis aux dispositions du code de la commande publique et du Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI).

Date limite de réception des offres : **11/06/2023 à minuit**

ARTICLE 1 - POUVOIR ADJUDICATEUR

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse (DREETS)
2 chemin du Loretto
CS 10332
20180 Ajaccio cedex 1

ARTICLE 2 – ENTREPRISE CONSULTÉE

(à renseigner par l'entreprise consultée ou apposer son cachet)

.....
.....
.....
.....

ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ / BESOIN A SATISFAIRE

L'objet de la présente consultation est la **réalisation d'un diagnostic territorial dans le cadre du pacte des solidarités dans la région Corse.**

Le présent marché public a comme objectif la rédaction du diagnostic régional et sa présentation à échéance au comité de suivi.

ARTICLE 4 – PROCEDURE SUIVIE

1. Régime juridique

La présente consultation est constituée par une mise en concurrence simplifiée sous forme de demande de différents devis / proposition d'honoraires et respecte les articles L2122-1 et R2122-8 du code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

2. Contenu de l'offre de consultation

La consultation contient :

- Un cahier des charges
- La présente lettre de consultation

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Date limite de réception des offres : 11/06/2023 à minuit

Toute offre reçue après cette date limite ne pourra être examinée.

Durée de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Remise de l'offre par courriel à : dreets-corse.direction@dreets.gouv.fr
didier.medori@corse.gouv.fr

NOTA : le candidat prend ses dispositions (demande d'accusé de réception par exemple) afin de s'assurer de la bonne transmission du courriel (attention en particulier au volume des pièces-jointes, souvent limité à 7Mo par les messageries électroniques) ; il est admis l'envoi de la réponse de manière scindée par plusieurs mails successifs à condition que chacun de ces mails soit reçu avant la date limite ; il est également admis l'envoi d'un courriel indiquant un lien de téléchargement, sous réserve de transmettre avant l'heure limite l'ensemble des éléments (lien de téléchargement, code d'accès éventuel, fichier de décryptage, ...) permettant aux agents du pouvoir adjudicateur de pouvoir télécharger les fichiers électroniques concernés.

L'offre devra comprendre :

- 1) la **présente lettre de consultation, complétée et signée** par un représentant habilité de l'entreprise et/ou l'association candidat(e) ;
- 2) un **devis ou proposition d'honoraires** détaillant et chiffrant les prestations,
- 3) un **mémoire justificatif succinct** (12 pages maximum) exposant l'organisation et la méthodologie proposées ; les références et les CV des personnes ressources du projet

Critères de sélection des offres

Items	Critères	/100
Méthodologie <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des sources existantes• Présentation des méthodes de recueil de l'information	✓ Précision des propositions (maîtrise du cadre législatif et réglementaire, connaissance de l'environnement des publics cibles), de la méthodologie proposée, de la capacité ou non à faire une étude de terrain, du processus de concertation et de la prise en compte des politiques publiques	30
Planification des travaux <ul style="list-style-type: none">• Planification des délais et soutenabilité dans le respect de la QVT des professionnels• Mobilisation des ressources et personnes	✓ Capacité du candidat à travailler dans des délais restreints au regard des calendriers de réalisation des travaux précédents réalisés par le candidat et de la proposition faite par le candidat : planning prévisionnel de réalisation de la mission par éléments de chaque phase et la décomposition des temps passés (nombre de jours d'intervention et de réunion, nombres d'entretiens, présentations au comité de pilotage, rédaction des rapports, etc...)	15
Compétences et savoir-faire <ul style="list-style-type: none">• Expérience /expertise des professionnels participant aux travaux	✓ Ancienneté et compétence des moyens humains mis à disposition via les CV, les diplômes, les contrats de travail (ancienneté), les références, la pluridisciplinarité des consultants et travaux précédents réalisés par le candidat ; ✓ Ancrage sur le territoire (des études déjà réalisées sur ce territoire ou un salarié ou partenaire présent sur l'île ou une connaissance des spécificités du territoire Corse) ✓ Critère évalué au regard des éléments fournis par le candidat sur sa politique en matière de consommation des fluides, consommation des consommables, modes de transport, gestion des déchets, utilisation de papier recyclé, limitation de déplacement, etc . ✓ Ratio TH de l'entreprise	15
Prix de la prestation	✓ Règle de trois inversée	40

Protection des données à caractère personnel

Conformément à l'article 5 du CCAG Prestations intellectuelles, chaque partie au marché est tenue au respect des règles, européennes et françaises, applicables au traitement des données à caractère personnel éventuellement mis en œuvre aux fins de l'exécution du marché

ARTICLE 6 – MODALITES DE PAIEMENT

1- Modalités de paiement

Le prix est ferme et définitif. Il inclut tous les frais et taxes liés à l'exécution des prestations du marché notamment les déplacements éventuels, la reprographie, le secrétariat, les communications téléphoniques.

Le règlement s'effectue sous forme d'acomptes comme suit :

- un premier acompte de 20% du montant forfaitaire est payé au titulaire à la notification du marché, sur présentation d'une facture à la DREETS,
- le solde de 80 % du montant forfaitaire est payé au titulaire sur présentation d'une facture et après validation par la DREETS d'un bilan final produit à l'issue du marché.

2- Facturation

La facture portera les mentions obligatoires suivantes :

- La désignation des parties contractantes (nom et adresse),
- La référence du contrat et le n° CHORUS,
- La date et le numéro de la facture,
- Les prestations facturées et la période d'exécution,
- Le montant HT de la prestation, le taux de TVA et le montant de la TVA,
- Le montant TTC.

Elle sera adressée :

Un exemplaire au service facturier par priorité :

Par dépôt sur le portail CHORUS PRO accessible par le lien suivant : <https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

Un exemplaire au service acheteur :

Pôle 3^E-S

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

2 Chemin de Loretto-CS 10332 - 20180 AJACCIO Cedex 1

Tel : +33 (0) 4 95 23 90 14 – 06 70 18 29 81

3- Modalités de règlement

Le délai global de paiement des factures ne peut excéder 30 jours. En cas de retard de paiement, en application du décret 2013-269 au 29 mars 2013, le créancier a droit, sans qu'il ait en à faire la demande, au versement d'intérêts moratoires dont le taux est celui du taux de refinancement de la Banque centrale européenne (BCE) augmenté de huit points et à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

4- Comptable assignataire

La subvention est imputée sur les crédits du programme budgétaire « Inclusion sociale et protection des personnes » (304). Domaine fonctionnel : 0304-19-02 Code activité : 030450192006 « Pilotage contractualisation ».

L'ordonnateur de la dépense est Le Préfet de la région Corse.

Le service prescripteur est la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Corse.

Le comptable assignataire est le directeur des finances publiques 2 Avenue de la Grande Armée BP 410 20191 Ajaccio Cedex.

ARTICLE 7 – MESURES COERCITIVES ET RESILIATION

1- Pénalités de retard

Lorsque les délais du marché (indiqués à l'article 8) ne sont pas respectés par le titulaire et que ces retards ne relèvent pas du fait de la DREETS ou de cas de force majeure, des pénalités forfaitaires de 50 euros par jour de retard peuvent être appliquées sans mise en demeure préalable à compter du jour de dépassement dudit délai, par dérogation aux articles 14.1 et 14.2 du CCAG-PI. Les pénalités sont applicables dès le premier euro.

2. Résiliation indemnités

La DREETS peut mettre fin à l'exécution des prestations avant leur achèvement soit pour faute du titulaire, soit pour des motifs d'intérêt général.

L'indemnité en cas de résiliation pour motif d'intérêt général est obtenue en appliquant un pourcentage de 4% aux prestations commandées qui se verraient annulées par la résiliation.

3. Non-exécution par le prestataire

Conformément à l'article 27.1 du CCAG-PI, le pouvoir adjudicateur peut faire exécuter le marché aux frais et risques du titulaire soit en cas de résiliation du marché pour faute du titulaire ou en cas de l'inexécution d'une prestation qui ne peut souffrir d'aucun retard.

4. Confidentialité et droits de propriété

En accord avec l'article 35.2 du CCAG PI, le titulaire cède à la DREETS à titre exclusif, et pour la durée légale de propriété intellectuelle, pour le monde entier, l'intégralité des droits patrimoniaux afférents aux résultats objet du présent du marché. Les résultats désignent tous les éléments, quels qu'en soient la forme, la nature et le support, qui résultent de l'exécution des prestations objet du marché.

Cette cession se fait dans le respect des droits moraux de l'auteur. Les droits patrimoniaux ainsi cédés sont les droits de représentation, de reproduction, de distribution, d'adaptation, d'arrangement, d'incorporation, d'utilisation, de traduction et d'utilisation secondaire sur tous les supports. La DREETS ou des tiers désignés par elle, peut librement utiliser les résultats, même partiels, des prestations.

La cession des droits de propriété intellectuelle définie dans le présent article porte sur tous les modes d'exploitation papier, numérique, y compris l'internet, et sur tout support. Le prix de cette cession est compris dans le montant du marché.

Le titulaire ne peut faire aucun usage commercial des résultats des prestations. Il ne peut en communiquer les résultats à des tiers, à titre gratuit qu'avec l'autorisation de la DREETS. La publication des résultats par le titulaire doit recevoir l'accord préalable de la DREETS.

5. Litiges

Le présent marché est régi par le droit français. Tout litige est soumis, à défaut d'accord amiable, à l'appréciation du Tribunal administratif compétent (Tribunal administratif, Chemin de Montepiano 20200 BASTIA).

ARTICLE 8 – PROPOSITION DE LA STRUCTURE

1- Délai

Le délai du présent marché est de 4 mois à compter de la notification du marché.

PRIX PROPOSE PAR LE CANDIDAT (annexer le devis détaillé)

HORS TAXES	TOUTES TAXES COMPRISES
.....

Sauf cas d'urgence reconnu par le représentant du pouvoir adjudicateur, l'exécution des prestations objet de la présente lettre de commande ne peut commencer avant notification à l'entreprise retenue d'un exemplaire signé par le représentant du pouvoir adjudicateur.

2. Proposition

- 1) la présente lettre de consultation, complétée et signée par un représentant habilité de l'entreprise et/ou l'association candidat(e) ;
- 2) un devis ou proposition d'honoraires détaillant et chiffrant les prestations,
- 3) un mémoire justificatif succinct (12 pages maximum) exposant l'organisation et la méthodologie proposées ; les références et les CV des personnes ressources du projet

ARTICLE 9 – AUTORISATION DE SOUMISSIONNER

1- Déclaration sur l'honneur

En signant la présente lettre de commande, le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur(*) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles L2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;

Le candidat atteste notamment, conformément à l'article L2141-2 du code de la commande publique être à jour de ses cotisations sociales et fiscales ou avoir obtenu un plan par les créanciers.

2. Vérification de l'administration

Conformément à l'article R2143-11, pour vérifier que les candidats satisfont aux conditions de participation à la procédure, l'acheteur peut exiger la production des renseignements et documents dont la liste figure dans un arrêté annexé au présent code.

<p>L'entreprise consultée : Signature :</p> <p>(avec cachet de l'entreprise et indication des noms et qualité du signataire) A, Le ... / ... /</p>	<p>Le représentant du pouvoir adjudicateur : Signature :</p> <p>A, Le ... / ... /</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------